



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
25 mars 2013
Français
Original : arabe

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 105 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international

Conseil de sécurité
Soixante-huitième année

Lettres identiques datées du 22 mars 2013, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous informe de ce qui suit :

Le soir du 21 mars 2013, alors que l'éminent érudit Mohammed Saïd Ramadan el-Bouti dispensait un enseignement religieux à ses élèves dans la mosquée el-Iman, dans le quartier de Mazraa, à Damas, un kamikaze s'est fait exploser au milieu du groupe, entraînant la mort du dignitaire et de son petit-fils. L'explosion a fait 49 morts et 84 blessés et occasionné d'importants dégâts matériels dans la mosquée.

Cet acte de terrorisme, qui porte la marque de l'organisation Al-Qaida et de ses alliés, est symptomatique de l'idéologie obscurantiste et takfiriste que ces groupes cherchent à propager par divers moyens en Syrie et dans le monde, pour détruire les valeurs de tolérance et de modération sur lesquelles repose la foi islamique, valeurs que le dignitaire religieux s'était efforcé de promouvoir toute sa vie, répandant l'amour, la paix et la pondération parmi ses élèves.

Cet odieux attentat est le dernier d'une série de crimes terroristes motivés par l'idéologie takfiriste extrémiste, qui montre une fois de plus le mépris et le dédain dans lequel elle tient les lieux de culte et autres qui méritent le respect, tels que les écoles, les hôpitaux et les universités, qui ont été ciblés au cours d'autres attaques.

Le Gouvernement syrien est résolu à exercer le rôle qui lui est dévolu par la Constitution, à savoir protéger son peuple du terrorisme des groupes takfiristes et débarrasser le pays de cette idéologie obscurantiste extrémiste qui va à l'encontre des valeurs de coexistence qui ont prévalu en Syrie au cours de son histoire. Il demande une fois de plus au Conseil de sécurité de condamner cet abominable acte terroriste et d'envoyer un message clair aux terroristes et à ceux qui leur fournissent un soutien politique, matériel et logistique, montrant que la communauté internationale est déterminée à lutter contre le terrorisme et à y mettre un terme, quelles qu'en soient les motivations ou les circonstances.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 105 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**